



NATURA 2000

Site FR9101375 Falaises de Barjac

**Réunion du comité de pilotage n°14
12 mars 2018, 9h, Barjac**

Compte-rendu

Réunion présidée par M. Christian SAINT LEGER

I - Composition de l'assemblée

Présents (10) :

BERGOGNE Francis, Maire de Barjac, Communauté de communes Cœur de Lozère
BONICEL Pascale, Maire d'Esclanèdes, Communauté de communes Aubrac Lot Causse et Pays de Chanac
CANAR Guillaume, Syndicat Mixte Lot Dourdou
DELAUNAY Martin, Chargé de mission Natura 2000 – Association Terres de vie en Lozère
FOULON Michel, ONF
MARCO Sophie, COPAGE
MARTIN Philippe, Maire de Balsièges, Communauté de Communes Cœur de Lozère
MEFFRAY DAVAL Dominique, Direction Départementale des Territoires de la Lozère
SAINT LEGER Christian, adjoint au Maire, président du COPIL
SANE Fabien, ALEPE

Excusés :

MOLINES Loïc, CRPF
MALIGE Sophie, Conseil Départemental de la Lozère
LAMANDE Nathalie, DREAL Occitanie

II - Ouverture de la séance et ordre du jour

C. SAINT LEGER ouvre la séance en remerciant les participants. Il rappelle les objectifs de la réunion :

- Présenter le bilan de l'animation 2017 ;
- Bilan du PAEC Vallée du Lot ;
- Définir le programme d'animation 2018 ;
- Aborder toute question relative à la vie du site Natura 2000.

Les paragraphes qui suivent résument la présentation et les interventions des membres du comité de pilotage (COPIL).

III – Présentation du bilan de l'animation 2017

Contrats ni agricoles ni forestiers

Un contrat a été monté sur et signé sur une parcelle de Pelouse calcaire 6210 appartenant à la commune. Les travaux de réouverture auront lieu en 2018.

Un possible contrat d'aménagement des combles d'un bâtiment du camping de Barjac a été examiné. Après visite technique, le site a déjà une bonne capacité d'accueil et ne nécessite donc aucun aménagement complémentaire.

La mise en avant de la tufière sera inclus dans un projet de sentier d'information sur la commune de Barjac.

Contrats MAEC en site Natura 2000

La plupart des agriculteurs intéressés ayant des sites ayant contractualisé en 2015 et 2016, beaucoup de surface hors site Natura 2000 ont été contractualisées en 2017.

Aucune surface n'a été engagée sur le site Natura 2000.

Sur l'ensemble du PAEC, 13 agriculteurs ont engagés 1 057 ha et 10 km linéaires, pour un montant de 467 325 € pour 5 ans.

Depuis 2015, 3 073 ha et 79 km ont été engagés, pour 1 449 364 €. Près de 70 000 € de l'enveloppe n'ont pas été utilisés. Sur les sites Falaises de Barjac et Causse des Blanquets, 21 agriculteurs ont contractualisés, principalement en gestion pastorale, pour environ 193 567 €.

2017 était la dernière année de contractualisation du PAEC Vallée du Lot.

Charte Natura 2000

Aucune promotion de la Charte Natura 2000 n'a été faite auprès des propriétaires privés suite au problème de remboursement de la taxe TFNB aux communes.

Le Comité Départemental de Spéléologie a été démarché. Les différents clubs de spéléologie ont également été contactés.

Bec de jeu a signé la charte Natura 2000 pour ses activités de randonnée et de spéléologie.

Il est intéressant poursuivre cette démarche pour favoriser la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les activités pratiquées sur le site.

Évaluations d'incidences

La structure animatrice a été sollicitée dans le cadre de sa mission de porter à connaissance et pour l'évaluation d'incidences de 3 projets :

- Gévaudatlon
- Rallye Terres de Lozère
- Trèfle Lozérien

Suivi d'espèces et d'Habitats

Loutre :

Les stations en bord de cours d'eau ont été suivies. La Loutre est donc bien présente sur le Lot et la Ginèze. Un individu mort a été retrouvé à Balsièges.

Chauves-souris :

Les suivis hivernaux se sont déroulés sur toutes les stations du site, dont certains qui n'avaient pas été suivi depuis une dizaine d'année. Cela comptabilise 97 individus observés

sur tout le site. L'aven du Villaret présente un grand nombre d'espèces, et en quantité. Ces grottes sont pour la plupart peu fréquentées et ne nécessitent pas d'être fermées.

Les gîtes de reproductions ont été visités et seuls 5 Petits rhinolophes et 1 Grand rhinolophe ont été observés.

L'étude menée par l'ALEPE avait pour but de repérer les gîtes de reproduction. 3 captures ont été réalisées afin de poser des micro-émetteurs sur des femelles d'espèces d'intérêt communautaire. Aucune femelle n'a été capturée donc l'étude n'a pas donnée de résultats. Elle pourra être renouvelée en 2018.

De nouvelles fiches de fréquentation des grottes ont été créées, associées à des fiches d'aide à l'identification des principales espèces hibernant sous terre.

Orchidées :

Les pelouses 6210 avec plus de 7 espèces d'orchidées ont été visitées afin de déterminer de nouvelles pelouses prioritaires (9 espèces).

Journée technique mousses :

Une animation technique sur la reconnaissance des mousses déterminantes de l'habitat Source pétrifiante avec formation de tuf 7220 sera organisée fin mars.

Information, communication, sensibilisation

La lettre d'information n°14 a été publiée à 1500 exemplaires et sera distribuée à tous les habitants et dans toutes les mairies fin mars 2018.

Animations scolaires :

- Lycée Peytavin 2017 : animation en classe et étude avec caméra thermique
- Lycée Peytavin 2018 : étude avec étudiants avec caméra thermique et détecteur sonore.
- L3 GENA Sup'Agro Florac : Suivi du GIEE haies.

Animations agricoles :

- CFPPA Marvejols 2018 : Intervention sur Natura 2000 et ses impacts sur l'activité agricole
- COPAGE : Participation à la démonstration de coupe en mars.

Le site a accueilli la journée départementale des animateurs Natura 2000 Lozériens, avec présentation du site et visite de la tufière

Des fiches de présentations des chauves-souris ont été créées.

Une sortie sur les orchidées a été organisée pour la fête de la Nature 2017.

Le site internet a été régulièrement mis à jour.

Un projet de mise en valeur du patrimoine géologique est en cours, en partenariat avec l'APHPL et le Pays d'Art et d'Histoire. Plusieurs panneaux seront disposés autour des sites patrimoniaux.

Plusieurs articles ont été publiés dans la presse locale.

Vie au-delà du site

Le chargé de mission a participé a de nombreuses réunion locales et régionales, sur l'état de conservation des sites, l'animation Natura 2000 et sur la mise en place des MAEC.

► Le COPIL valide à l'unanimité le bilan de l'animation 2017

IV – Définition du programme d'animation 2018

Le programme d'animation 2018 a été complété par les suggestions proposées par les membres du COPIL puis validé (en annexe).

V – Conclusion

C. SAINT LEGER remercie tous les membres du COPIL pour leur participation.

Christian SAINT LEGER
Président du COPIL

